

## AUSTRALIE

Centième décès d'un Aborigène en détention : journée de honte pour le pays

Index AI : ASA 12/10/96

Pour diffusion immédiate

Aujourd'hui 4 juillet 1996 a eu lieu le centième décès d'un Aborigène en détention depuis 1989, a déploré Amnesty International qui condamne le gouvernement australien pour ne pas avoir pris les mesures urgentes et décisives qui s'imposaient pour mettre fin à ce problème.

Michael Anthony Blackman, vingt-six ans, avait été placé en détention provisoire pour coups et blessures : on l'a retrouvé pendu à un drap, dans le pavillon hospitalier du Centre correctionnel de Lotus Glen près de Mareeba, dans le nord de l'État du Queensland. Vingt-quatre heures plus tôt, un autre détenu aborigène âgé de vingt-sept ans s'était lui aussi pendu au Centre correctionnel de Bathurst, dans l'État de la Nouvelle-Galles du Sud.

« La mort tragique de Michael Blackman marque une journée de honte dans l'histoire de l'Australie, a déclaré l'Organisation. Chacun des 100 décès est une mise en accusation des gouvernements régionaux et fédéral qui se sont montrés incompetents face au problèmes des décès d'Aborigènes en détention. »

« Vingt-deux Aborigènes sont morts en détention en 1995 : il s'agit là du chiffre annuel le plus élevé depuis 1980, date à laquelle on a commencé à réunir des statistiques. Combien de morts doit-il encore y avoir avant que le gouvernement prenne enfin conscience qu'il doit intervenir ? » a demandé Amnesty International.

Les décès de cette semaine portent à 100 le nombre de morts d'Aborigènes en détention recensés par des associations indépendantes depuis le 31 mai 1989. À cette date, la Commission royale d'enquête sur les morts d'Aborigènes en détention avait mis fin au recensement qu'elle effectuait depuis neuf ans. Pour Amnesty International, ces chiffres prouvent de manière flagrante que la mise en œuvre des recommandations formulées par cette commission en 1991 n'a pas donné les résultats escomptés.

L'Organisation engage le gouvernement fédéral à trouver une solution nationale à cette crise alarmante. Elle lui demande d'exercer des pressions sur les gouvernements des différents États et Territoires afin qu'ils s'attaquent réellement au problème du taux anormalement élevé d'incarcérations et de décès en détention parmi les Aborigènes.

« Il y a quatre ans, les gouvernements des États et Territoires australiens et le gouvernement fédéral s'étaient engagés à prendre des mesures urgentes pour réduire le nombre disproportionné d'Aborigènes ayant affaire à la justice, cause principale du taux élevé de morts en détention parmi les membres de cette communauté. En fait, le nombre de morts d'Aborigènes en détention n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui un triste record », a ajouté l'Organisation I